

Association généalogique des Alpes-Maritimes

Le bulletin de l'



Trimestriel

AGAM



40. - NICE. - Les Blanchisseuses du Paillon et le Pont Vieux

Chers amis généalogistes,

Qui peut encore s'imaginer que sous la coulée verte tellement appréciée par le maire de Nice, il y avait nos lavandières. Ce sont des femmes du peuple, qui pour gagner quatre sous, lavaient le linge de personnes plus aisées. Le travail était dur, les mains dans une eau pas toujours très chaude, mais il y avait, paraît-il, de l'ambiance et c'est là que s'échangeaient tous les cancans de la vieille ville. Les années ont passé, le Paillon coule toujours et les cancans ont migré sur les réseaux sociaux. Quant à la situation sanitaire, le dernier variant se répand partout, mais nous sommes moins vulnérables, paraît-il, si nous sommes vaccinés. L'heure est à la levée des contraintes sanitaires, ce qui nous permet d'organiser de nouvelles journées de généalogie. Mais, restons prudents quand même !

À très bientôt,

Patrick Cavallo

Réunions et permanences avec la situation sanitaire :

- Réunion de Nice-AD06 (suspendue provisoirement) : le dernier mercredi du mois à 14h. Accès à la bibliothèque de l'AGAM.
- Réunion d'Antibes : le 2^e samedi du mois à 14h, animée par Arlette Fixot.
- Réunion d'entraide à Nice Saint-Paul : les 1^{er} et 3^e lundis du mois à 14h, animée par Guy Sidler / Claudine Poirier.
- Réunion d'entraide à Nice Saint-Paul : le dernier samedi du mois de 9h à 11h30 et de 14h à 17h, animée par Annick Girardet / Guy Sidler / Claudine Poirier.
- Réunion de Villeneuve-Loubet : le 2^e jeudi du mois à 14h.
- Réunion de Menton / Roquebrune : le 1^e samedi du mois à 14h, animée par Gabriel Maurel.

Nous maintenons les réunions en visioconférence (en plus de nos autres réunions) tous les quinze jours, les 2^e et 4^e lundis du mois à 14h. Pour assister aux visioconférences, cliquez sur le lien : <https://meet.jit.si/AGAMentraide>

Avec le concours de

Prochaines manifestations :

- Saint-Jean-Cap-Ferrat, le 21 mai ;
- Sospel, le 25 juin ;
- Cagnes-sur-Mer : journée des associations historiques, le 1^{er} octobre ;
- Festival du livre de Mouans-Sartoux, les 7,8 et 9 octobre ;
- Castagniers, le 15 octobre ;
- Roquebrune-Cap-Martin, le 5 novembre.

Formations

Nous intégrons des sujets de formation lors de nos visioconférences. Des conseils, des aides ponctuelles et personnalisées sur différents sujets en lien avec la généalogie (informatique, GeneaBank, GeneaNet, logiciels...) sont proposés durant nos séances d'entraide dans notre local de Saint-Paul et lors des différentes réunions.

Une formation de groupe peut également être mise en place s'il y a suffisamment de candidats.

Les thèmes de formation disponibles sont :

- vous débutez : les bases de généalogie ;
- un ordinateur : initiation à l'informatique ;
- comment se servir d'un logiciel de généalogie
 - formation Généatique ;
 - formation Heredis ;
- comment rechercher dans la base de données, trucs et astuces pour affiner les recherches :
 - formation GeneaBank ;
- les particularités du Comté de Nice sont un écueil à vos recherches :
 - généalogie dans le Comté de Nice ;
- comment le retrouver, à quel régiment a-t-il appartenu, quelles campagnes a-t-il faites ? --
 - formation recherches sur nos ancêtres « les Poilus de 14-18 » ;
- un village vous intéresse, comment fait-on un relevé ? Une équipe peut vous aider :
 - formation Nimègue.

Des demandes plus spécifiques peuvent être envoyées à secretariatagam@gmail.com ou par courrier (numéro de téléphone indispensable) à l'adresse suivante :
AGAM 8 rue Delrieu 06100 NICE

La bibliothèque de l'AGAM

Pour consulter les documents de la bibliothèque de Nice, dont la liste se trouve sur le site Internet, contactez Denise Loizeau au cours de la réunion mensuelle de Nice aux AD06. Si vous avez des suggestions à nous faire concernant les ouvrages de la bibliothèque, contactez-nous.

Quelques adresses électroniques :

- AGAM (Patrick Cavallo) : agam.06@gmail.com
- Secrétariat : secretariatagam@gmail.com
- Trésorier :
(Thierry Adam) tresorieragam@gmail.com
- Articles pour le bulletin :
(Denise Loizeau) loizeaud@gmail.com
- Points GeneaBank :
(Louise Bettini) geneabankagam@gmail.com
- Contact pour les releveurs du pays niçois :
(Michèle Parente) parentemichele@yahoo.fr
- Contact pour les releveurs du pays vençois :
(Thierry Adam) tresorieragam@gmail.com
- Contact pour les releveurs du pays grassois :
(Marc Duchassin) duchassin.marc@wanadoo.fr
- Contact pour les releveurs du Mentonnais :
(Gabriel Maurel) agam.cgrm@laposte.net
- Contact pour la permanence de Mouans-Sartoux
(Georges Roland) roland.agam@gmail.com •

Le local de l'AGAM à Nice Saint-Paul :

28 avenue de Pessicart
Tél : 09 50 73 13 63

Chers adhérents, le bulletin de l'AGAM est fait par et pour vous.

Faites-nous part de vos suggestions.

Pour participer au bulletin, envoyez vos textes, informations, commentaires, questions, réponses à :

AGAM
8 rue Delrieu
06100 NICE

ou par mail à Denise Loizeau loizeaud@gmail.com
Les informations seront publiées après validation du bureau.

Celles qui ne pourront pas l'être, faute de place ou de délai, seront publiées dans le bulletin suivant.

N'oubliez pas de consulter le site Internet de l'association : www.agam-06.org

NOTRE BASE AGAM :

Mise à jour du 1^e trimestre 2022 de la base AGAM :

BEUIL : naissances 1651-1783, 3670 actes.

CASTELLAR : naissances 1627-1744, 2333 actes.

CASTELLAR : mariages 1468-1929, 1919 actes qui remplacent 603 actes.

CLANS : mariages 1803-1860, 338 actes qui remplacent 339 actes.

CUEBRIS : naissances 1838-1941, 57 actes.

CUEBRIS : décès 1838-1854, 186 actes.

SOSPEL : naissances 1618-1629, 2172 actes.

VENCE : naissances 1892-1903, 679 actes.

VENCE : décès 1859-1864, 367 actes.

Des corrections sur d'anciens relevés ont conduit à ajouter un acte (naissance à Nice St-Martin-St-Augustin) et à supprimer 12 actes (1 acte de naissance à Isola et 11 actes de mariages à Coursegoules).

La base comprend 1 389 059 actes, soit une différence de + 10 768 actes par rapport au trimestre précédent.

Alain Otho

ARCHIVES D'ANTIBES :

Les Archives municipales

d'Antibes sont sous la direction d'Alain Bottaro que nous connaissons bien comme ancien conservateur aux Archives départementales des Alpes-Maritimes:

<https://archives.ville-antibes.fr/>

Petite histoire des fonds :

Les documents les plus anciens remontent à la fin du 13^e siècle. En 1590, lors de la

prise de la ville par le duc de Savoie, les titres de la cité sont transférés à Turin. Après leur restitution, les archives sont conservées à la Maison Commune puis à l'Hôtel de Ville. À la fin des années 1920, Romuald Dor de la Souchère regroupe les archives anciennes au château Grimaldi, actuel musée Picasso, les archives modernes restant, en mairie. En 1988, la réalisation d'un premier dépôt, rue des Casemates, permet de réunir les fonds anciens, modernes et contemporains. En 2006, ils intègrent le dépôt actuel.

Les archives proposent en ligne des actes paroissiaux et d'état-civil qui peuvent avantageusement compléter la collection des archives départementales.

Sont conservés aux Archives municipales d'Antibes :

- les actes de naissance jusqu'en 1912
- les actes de mariage jusqu'en 1934
- les actes de décès jusqu'en 2008
- les tables décennales jusqu'en 1912

En ligne, sont disponibles 116028 notices sur les actes paroissiaux et d'état civil qui sont indexées par le nom et prénom des parties intéressées (nouveau-né, époux, défunt) mais pas de leur parents.

On peut ainsi accéder directement aux images des actes à l'aide des nom et prénom de la personne recherchée pour

les naissances : de 1793 à 1902 (120 ans après la clôture du registre),
les mariages : de 1624 à 1652 et de 1793 à 1922 (100 ans après la clôture du registre),
les décès : de 1793 à 1947 (75 ans après la clôture du registre)

À l'aide d'un formulaire de recherche :
https://archives.ville-antibes.fr/4DCGI/Web_ActesRechGT/ILUMP6396

Ces actes sont également indexés sur Geneanet sous les identifiants gntantibesbirth, gntantibesdeath et gntantibesmarriage

Exemple pour ADAM Dominique Michel on retrouve en une seule recherche ses actes de naissance, mariage et décès



En complément, sont disponibles en ligne les registres :

de naissances jusqu'en 1912,
de mariages jusqu'en 1934,
de décès jusqu'en 1997,
ainsi que les tables décennales jusqu'en 1912.

https://archives.ville-antibes.fr/4DCGI/Web_RegistresLance/ILUMP6396

Il faudra alors consulter le registre page par page jusqu'à la date recherchée.

Le site offre également de nombreux autres documents comme des anciens plans et images (photographies, cartes postales, ...) que les passionnés d'histoire locale seront avides de découvrir.



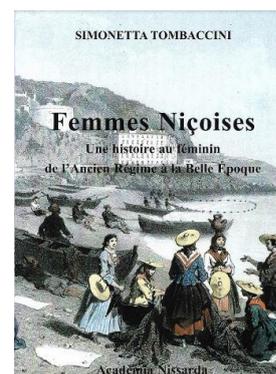
Le front de mer (source: Archives d'Antibes)

Thierry & Patrick

LE COIN DU LECTEUR

Femmes niçoises
de Simonetta Tombaccini / Academia Nissarda

Une histoire au féminin de l'Ancien Régime à la Belle Époque. "S'il n'y avait pas autant de femmes, Nice ne serait pas Nice. Elle serait une ville incomplète, vide, pareille à une forêt sans oiseaux, à un orchestre sans violons.



Elles, jeunes et mûres, riches et humbles, françaises et étrangères, sont un pôle magnétique". Ainsi écrivait un journaliste du Petit Niçois dans les années 1920. Mais qui étaient ces femmes ? Quelle physionomie et quel tempérament avaient-elles ? Les citadines différaient-elles des campagnardes ? Et quel statut et quel rôle remplissaient-elles dans la société environnante ?

Je suis en train de lire le livre « femmes niçoises » de Simonetta Tombaccini. C'est un superbe travail bien documenté qui mérite...

Evelyne CASTELLI

Randonnées botaniques

Lionel Carles et Ludovic Thébaud Louis Poirion / Editions Giletta

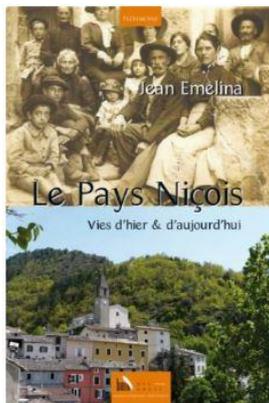
Véritable mosaïque de milieux et de paysages, les Alpes-Maritimes sont un remarquable terrain de jeux pour les amoureux de nature et de botanique. Lionel Carles, Ludovic Thébaud et Louis Poirion ont sélectionné 33 itinéraires – parmi les plus beaux du département – répartis sur l'ensemble des étages de végétation et permettant à tous les publics d'aller à la rencontre de ce patrimoine naturel majeur. Une application IOS/Android associée facilite la reconnaissance des 1 300 espèces décrites.



Le Pays Niçois Vies d'hier & d'aujourd'hui

De Jean Emelina / Baie des Anges

Cet ouvrage est un témoignage sur la vie dans le Pays niçois au début et milieu du XXème siècle, ainsi que la transformation qui s'en est ensuivi. L'auteur donne ici une description minutieuse de la vie quotidienne, de ses tracas et du rapport à la nature. En annexe est présenté des objets du quotidien d'autrefois ainsi qu'un glossaire des mots niçois et gavots employés dans l'ouvrage. Un livre qui s'inscrit dans la sauvegarde et le souvenir du patrimoine niçois. A deux pas d'une "Côte d'Azur" célèbre dans le monde entier, il existe un moyen et un haut pays qui vivaient en autarcie il y a moins d'un siècle. Ce témoignage, après quelques vues d'ensemble sur leur extrême singularité, nous offre une foule d'évocations pittoresques, amusantes ou émouvantes des vies quotidiennes d'autrefois. Centrées sur



Malaussène, le lieu natal de l'auteur, elles s'étendent à de nombreux villages du pays niçois. Souvenirs, réflexions, portraits, confidences, informations très documentées, récits truffés de mots niçois ou gavots savoureux se mêlent et se succèdent...

GÉNÉALOGIE PRATIQUE

Dans cette rubrique, nous vous proposons des sites web qui peuvent se révéler intéressants pour aider les chercheurs et les curieux. C'est à chaque fois des sites gratuits que je vous propose.

Travailleurs civils italiens :

Je viens de découvrir ce site : travailleurs civils italiens pendant le 3ème Reich.
<http://lavorareperilreich.it/>

Dans cette base de données sont insérés, dans un ordre systématique, des éléments personnels et biographiques du travail civil italien soumis au travail forcé en Allemagne pour soutenir l'économie de guerre allemande.

Claudine

SIR : (Service International de Recherches)



Créé à la fin de la Seconde Guerre mondiale pour "œuvre[r] en faveur des victimes des persécutions nazies et de leurs familles en établissant leur sort à l'aide de ses archives" La France a demandé et obtenu une copie numérique, déposée aux Archives nationales.

Les fonds conservés à Bad Arolsen, en Allemagne, sont uniques à la fois par leur volume (plus de 30 millions de documents,

26 km linéaires) et par leur contenu. Le fichier central des noms, outil indispensable pour toute recherche sur des individus, comprend 50 millions de fiches sur plus de 17,5 millions de personnes.

On y trouve quantité d'informations sur les individus (déportés, travailleurs, STO, etc.), sur les lieux de détention jusqu'en 1945, ou d'hébergement après 1945.

Tout lecteur qui souhaite consulter ces archives doit remplir un formulaire de demande de consultation.

Les recherches en ligne sont maintenant possibles sans passer par les Archives nationales françaises. Mais tout n'est pas encore disponible.

<https://arolsen-archives.org/suchen-erkunden/suche-online-archiv/>

Recherche en Tunisie :

Dans la région, nous retrouvons pas mal de familles d'origine italienne et principalement sicilienne dont les ancêtres sont passés par la Tunisie. Les recherches sont alors un peu délicates par le manque d'archives, mais vous pouvez essayer les sites :

<https://www.geneanum.com/tunisie.html>

<https://tunisie-genealogie.P/mariages-ac-af>

Recherche en Argentine :

Pas mal de Piémontais et d'Italiens sont partis de Gênes pour faire fortune en Argentine où des conditions d'accueil favorables les attendaient. Voilà un site qui peut vous aider à retrouver vos parents partis à l'aventure...

Une base de données argentine sur les arrivées :

<https://www.fundacionluminis.org.ar/recursos-didactico-online/base-de-datos-on-line-del-arribo-de-inmigrantes-a-la-argentina-1800-1960>

P. Cavallo

"La répression des Communards (1871-1880)"

La Commune de Paris est une période insurrectionnelle de l'histoire de Paris. Elle est une conséquence de la défaite française de la guerre franco-prussienne de 1870. La Commune est une réaction au siège de Paris et une manifestation de l'opposition entre le Paris républicain et une Assemblée nationale à majorité monarchiste.



Le 2 septembre 1870, les généraux en chef des deux camps signent à Sedan l'acte de reddition de l'armée française en présence des deux souverains, l'empereur français Napoléon III et Guillaume Ier roi de Prusse. Le 9 septembre 1870, après la capitulation de Sedan, les armées prussiennes arrivent par le nord de la France et mettent le siège devant Paris. La ville est fortifiée depuis 1840 à l'initiative du gouvernement Thiers. Paris dispose de 220 000 hommes pour sa défense.

Un gouvernement de défense nationale s'installe à l'Hôtel de Ville de Paris, mais le 31 octobre, Auguste Blanqui (révolutionnaire socialiste français né en 1805 à Puget-Théniers (06) et mort en 1881 à Paris), opposé à l'inaction du gouverneur de Paris, prend l'Hôtel de Ville par un coup de force qui ne durera que 3 jours. Les élections démocratiques prévues auront lieu dans les mairies de Paris, ce qui

entraîne pour la ville une organisation d'autogestion.

Le 18 décembre 1870 les portes de Paris sont fermées. Les forts de défense de Paris sont bombardés par les Prussiens les 28 et 29 décembre.

En janvier 1871, la ville de Paris est bombardée à son tour.

Le 18 janvier 1871, l'Empire allemand est proclamé dans la galerie des Glaces du château de Versailles, à la faveur de la défaite de la France. Guillaume Ier, roi de Prusse, devient empereur allemand. Le 28 janvier 1871, l'armistice est signé avec Bismarck, les conditions ne sont pas acceptées par les Parisiens, ce qui entraîne des répressions.

La Commune va durer un peu plus de deux mois, du 18 mars 1871 jusqu'à la « Semaine sanglante » du 21 au 28 mai 1871. Cette semaine sanglante est l'épisode final de la Commune de Paris. La Commune est écrasée et ses membres exécutés.

La plupart des communards participant aux événements de la Commune de Paris sont ouvriers ou employés, et républicains partisans du socialisme de l'époque, de l'autogestion, et même de l'anarchie.

Répression judiciaire des communards de Paris (1871-1880)

À Paris, les communards sont environ 200 000 dont 30 000 opérationnels. Lors de la bataille finale de la semaine sanglante, le 28 mai 1871, des centaines de communards sont tués au combat. Environ 20 000 sont exécutés sommairement par les Versaillais. Sur 36 000 communards arrêtés, 4 500 sont emprisonnés, 7 500 sont déportés (principalement en Nouvelle-Calédonie) et 10 000 condamnations sont prononcées, parmi lesquelles 93 à la peine capitale dont 23 sont exécutées. En 1871, le camp de Satory dans les Yvelines est le lieu d'exécution de nombreux communards qui y sont fusillés.

L'amnistie des communards est votée par le Parlement en 1880 et permet aux communards déportés de revenir en France.

Parmi les communards les plus connus, on peut citer Louise Michel emprisonnée à la prison de femmes de Clermont-de-l'Oise, puis déportée en Nouvelle-Calédonie. Elle meurt à Marseille en 1905.

La base de données ci-dessous rassemble les informations nominatives disponibles sur 41 375 personnes inculpées par la justice militaire et le Tribunal correctionnel de la Seine pour avoir participé à la Commune de Paris, à l'exclusion des mouvements de province.

<https://communards-1871.fr/index.php?page=presentation/accueil>

Cette base s'est efforcée de prendre en compte l'ensemble du processus répressif, de l'arrestation à l'exécution des peines en passant par les séjours sur les pontons, l'élargissement du plus grand nombre par ordonnances de non-lieu, le jugement des accusés devant les 26 conseils de guerre, la déportation en Nouvelle-Calédonie, les détentions en prisons de la métropole et les grâces accordées jusqu'à l'amnistie de 1880.

Les répressions judiciaires au Second Empire :

<http://incolpes-juin-1848.fr>

Informations nominatives disponibles sur les 11 662 inculpés

[poursuivis suite au coup d'État du 2 décembre 1851](#)

Informations nominatives disponibles sur 26 848 individus

<https://communards-1871.fr>

Informations nominatives disponibles sur 41 375 personnes

D. Colmon

EMPREINTES

2 - DE QUI SUIS-JE LE NOM ?

Le patronyme est le critère majeur dans la déclinaison de notre identité sociale. Pour ma part, j'ai toujours eu un rapport mal défini avec le mien. La manière dont j'envisage aujourd'hui les tribulations de ce rapport contient sans doute une part de reconstruction après-coup de l'ensemble de mon histoire. Mais c'est ma vérité du moment, et je la donne telle quelle.

MES NOMS DE FAMILLE

••• *Alziari*, le nom vécu

Je suis né à la maison maternelle, au *Moulin Alziari* qui fait face au Magnan et que surplombe la voie ferrée du *Train des Pignes*. Et j'y ai vécu mes sept premières années. *Alziari* m'y semblait mon nom.



Ma grand-mère maternelle - celle que tout le monde appelait *Madame Alziari* et que je nommais *Mémé Jeanne* - était

l'âme vivante de la famille. Elle avait coutume d'aider aux accouchements et c'est sans doute dans ses mains que je suis venu au monde. C'est peut-être une des raisons pour lesquelles je lui suis resté attaché toute ma vie, à l'instar des canards qui, par apprentissage quasi-instantané, suivront la personne qui était là lorsqu'ils ont sorti la tête de leur coquille. Pour



les clients du *Moulin*, j'étais le *petit-fils de Madame Alziari*.

Et lorsque mes parents m'emmenaient pour la journée en leur magasin de la rue St-François de Paule, j'y étais aussi le *filz Alziari* puisque l'enseigne était à ce nom, que mon père était connu comme *Monsieur Alziari* et que des savonnettes *Alziari* j'étais le porte-enseigne ! Du *Moulin Alziari*, je peux encore ressentir en moi l'odeur grasse des olives



broyées, chairs et noyaux, par la lente rotation implacable des antiques meules de pierre, ou de l'huile dégoulinant des *scourtins* écrasés sous la presse à vis, ou stagnant dans des bassins profonds aux reflets sombres. Et j'entends le brouhaha des voix des paysans qui apportaient leur récolte à presser, et, les couvrant toutes, celle de *Tonton Ludo*, mon oncle moulinier...

••• *Nègre*, le nom attribué

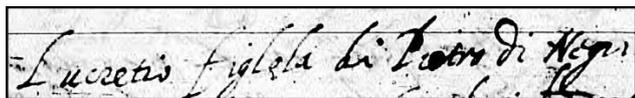
• **Difficile à porter.** Dans mon souvenir, au Lycée Masséna où j'ai été scolarisé pendant onze années, de 1944 à 1955, nous n'étions interpellés - et nous ne nous interpellions - que par nos patronymes. Je pourrais compter sur les doigts d'une seule main ceux qui m'appelaient - et que j'appelais - par le prénom. Je me demande comment j'ai pu passer aussi longtemps entre les mailles du persiflage rituel - et souvent cruel - sur les noms de famille. J'ai été d'autant plus affecté, et ne trouvais d'autre parade que la fuite, lorsque, en classe de troisième, deux membres de la classe ont assez soudainement pris goût et coutume de m'encadrer et m'escorter dans les couloirs du lycée en gesticulant et criant "*Congo ! Congo ! Congo !*" C'est notamment pour éviter de me retrouver dans la même classe, que j'ai choisi, en fin d'année, l'orientation vers la filière "littéraire" ! À quoi peut tenir un parcours de vie ! J'ai dû souffrir de leurs gamineries bien plus que je ne l'ai laissé paraître - voire même que je ne me le disais à moi-même. D'autant que je ne me sentais pas vraiment concerné par mon patronyme officiel.



1942. Les Noces d'Or de Jean-Baptiste Nègre et Marie-Louise Alziari

Même si les familles étaient en bons termes, nous ne "montions" à la *maison Nègre* qu'à l'occasion de repas de fêtes familiales, et je n'en ai connu que la terrasse et la pièce à vivre du rez-de-chaussée. Je ne me souviens pas avoir visité d'autres pièces ni être allé dans l'une ou l'autre des autres maisons du petit domaine. Les neuf enfants de mes grands-parents *Jean-Baptiste Nègre* et *Marie-Louise Alziari* sont nés de 1893 à 1916 ; ils ont donné à leurs parents seize petits-enfants dont la naissance s'est étagée de 1920 à 1948 par "vagues" successives. J'ai été le seul qui soit né dans un creux de sept années entre deux vagues, trop jeune pour participer aux équipées du "peloton" de cinq où arriva mon frère en 1931 et trop âgé pour celui de trois garçons qui me suivra, avant que n'apparaisse celui de ma sœur qui, en 1946, débutera un dernier petit groupe de trois filles. Aujourd'hui encore, lorsque j'énonce mon "nom propre", j'ai du mal à m'y identifier. Ne pouvant lui échapper, je l'ai "porté" et j'ai vécu avec mon patronyme quelques décennies en mariage de raison.

- "**Pietro di Nigri**". Ma recherche généalogique a certainement conservé, dans un recoin de l'inconscient, l'espoir de trouver un jour quelque raison pour me réjouir d'appartenir à ce patronyme. Espoir longtemps déçu. Remontant à petit pas, degré par degré, dans l'échelle des générations, je ne trouvais aucun ancêtre à profession de prestige, ou ayant titre de noblesse. Il m'a fallu patienter jusqu'à ce que la remontée dans le temps atteigne le début du XVI^e siècle, et qu'enfin je découvre dans un registre des baptêmes, au 8 mars 1620, une "*Lucretia figliola di Pietro di Nigri*". Cette *Lucretia* étant la sœur de mon ancêtre *Pietro Nègre* (1622-1694), je me suis senti directement concerné : je débouchai enfin sur un ancêtre à particule : leur père, *Pietro di Nigri* (1595 - 1637) !



Le moteur de recherche m'indique alors que l'ascendance de ce dernier, sur trois générations (*Bartolomeo, Gabriele, Peire*), figure déjà dans un arbre en ligne d'une personne apte en paléographie médiévale. *Gabriele* et *Peire* y figurent comme des "*de Nigris*". Je me contente de reproduire ses mentions. Ayant mis mon arbre en ligne sur Généanet, ce nom à particule a été rapidement repris par d'autres adhérents... Je me trouvais ainsi d'autant confirmé dans mon titre nobiliaire. Mais le retour aux sources a coupé court aux illusions. Je n'ai pas trouvé trace de particule dans les actes que j'ai pris cette fois la peine d'explorer. Par exemple, dans l'index du registre des baptêmes, "mon" *Pietro* est mentionné en ces termes : *Pietro Fig^o di Bartholomeo Negro*.

[N.B. : ce registre des baptêmes de 1594 à 1599 porte encore la marque du temps où le prénom chrétien était le signe premier de l'identité : la table des matières est construite selon l'ordre alphabétique des prénoms au lieu de s'organiser à partir de celui des noms propres.]

Il en était ainsi également dans l'acte notarial du 12 mai 1643, pour le contrat de mariage du frère de *Lucretia*, mon ancêtre *Pietro Nègre* (1622-1694) : "*Pietro Nigris figliolo di Pietro et Claudina figliola di Francesco Camosso...*" Ceci dit, pourquoi a-t-on écrit "*Pietro di Nigri*" ? Il ne s'agissait sans doute que de la pratique consistant à compléter le prénom par la mention de la filiation. Le "*de*" ("*di*", "*da*" en langue d'usage) est là pour "*filis de*"... *Lucretia* est fille **de** *Pietro* qui lui-même appartient à la famille **des** *Nigri* (*Negri*).

Nigri vient de *Niger*, qui a donné aussi *Nigro, Nigra, Nigri, Negro, Negra, Negri*... La langue vernaculaire a utilisé à sa manière les variantes des déclinaisons latines. *Nigra* est le féminin de *Niger*. Celui-ci se décline ainsi : *Niger* (nominatif), *Niger* (vocatif), *Nigrum* (accusatif), ***Nigri*** (génitif), *Nigro* (datif), *Nigro* (ablatif). *Nigris* correspond au datif et à l'ablatif du masculin pluriel *Nigri*.

Comme l'indique *Wikipedia*, "En latin, le **génitif** marque, en général, le complément du nom. Par rapport au nom qu'il complète, le **génitif** peut marquer plusieurs types de rapports, comme celui de possession (*liber Petri*, le livre de Pierre) ou de parenté (*fili Petri*, le fils de Pierre)."

- "**Niger**" et "**Nigris**". Quelle peut en être la signification ? En France, c'est à partir du XIV^e siècle que le phénomène des noms de famille héréditaires a gagné toute la population. L'augmentation de celle-ci ne permettait plus de différencier les individus par leur simple nom individuel - même lorsqu'on précisait "*filis de*..." - car, s'agissant des prénoms, l'éventail des noms de saints que l'on utilisait était relativement restreint. En effet, avant la Révolution française, le choix du prénom était tellement codifié par la coutume que, pour chaque sexe, cinq ou six prénoms se partageaient les deux tiers de la population d'un village. Les recensements de population que j'ai pu consulter pour Magnan et la Madeleine Supérieure sont de ce type (*Marie, Catherine, Madeleine, Victorine, Jean, Jean Baptiste, Ludovic, Pierre*...).

Les personnes de même nom ont alors été distinguées en leur associant un surnom (*nom attribué*) ou un pseudonyme (*nom choisi*). Il y a eu ainsi le nom rappelant la filiation (*Jean*, fils de *Martin*, devient *Jean Martin*), le nom qui renvoie au lieu de résidence, de provenance ou de proximité (*Dupont, Dubois, Delacroix*...), le nom de métier (*Lemarchand, Dufour*...), le nom indiquant le statut (*Chevalier, Lévêque, Leclerc, Labbé*...) ou la charge administrative (*Lemaire, Prévost*...). Mais il y a eu aussi le sobriquet, lié au physique ou au caractère (*Legrand, Leroux*...),

"*Niger*" relèverait plutôt de cette dernière catégorie. *Niger* est, selon le dictionnaire *Gaffiot*, un surnom romain et il pourrait porter sur le physique ou sur le caractère (ou sur les deux...). Selon le site *Généanet*, il désigne "celui qui a le teint ou les cheveux noirs" (latin *nigrum*). Mais le dictionnaire *Gaffiot* ouvre d'autres perspectives : si un "teint basané" est cité en premier, l'adjectif peut qualifier également "celui qui assombrît", qui est "sombre de caractère", qui est "endeuillé", ou qui a "l'âme perfide"... En nom propre, le *Nigris*, c'est l'autre nom latin du *Niger*, le "fleuve de la Libye Centrale". Alors, le plus lointain porteur repéré pour l'instant pour mon patronyme, à la 14^e génération, vers 1510, cet *Honorato Peyre Nigri*, était-il veuf, basané, perfide, ou enfant issu d'un viol commis par un pirate barbaresque africain ?

De la noblesse perdue au sobriquet déclaré, nous sommes passés d'un extrême à l'autre, mais le plaisir de laisser dériver l'imagination remplace bien le dépit de la perte de la particule... Cette imagination, je l'avais aussi laissée jouer lorsqu'un troisième nom avait surgi et demandé à prendre rang officiel.

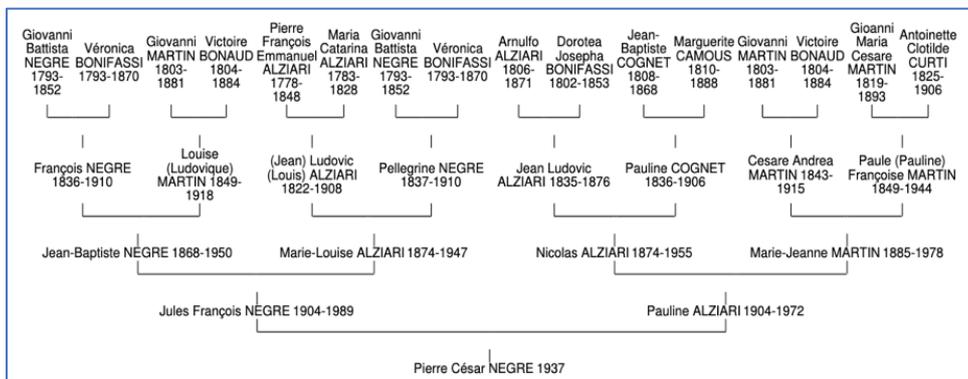
L'ENTREMÊLEMENT

••• *Martin*, le nom commun...

Vers la soixantaine et débutant en généalogie, j'ai "réalisé" soudain, en complétant mes premières fiches d'état-civil, que "ma" *Mémé Jeanne*, celle qui était pour tous "*Madame Alziari*", se nommait civilement *Marie-Jeanne Martin* ! Je le savais bien, pourtant, que c'était son père qui avait acheté les ruines du *Moulin de la Santa* et que ce père se nommait

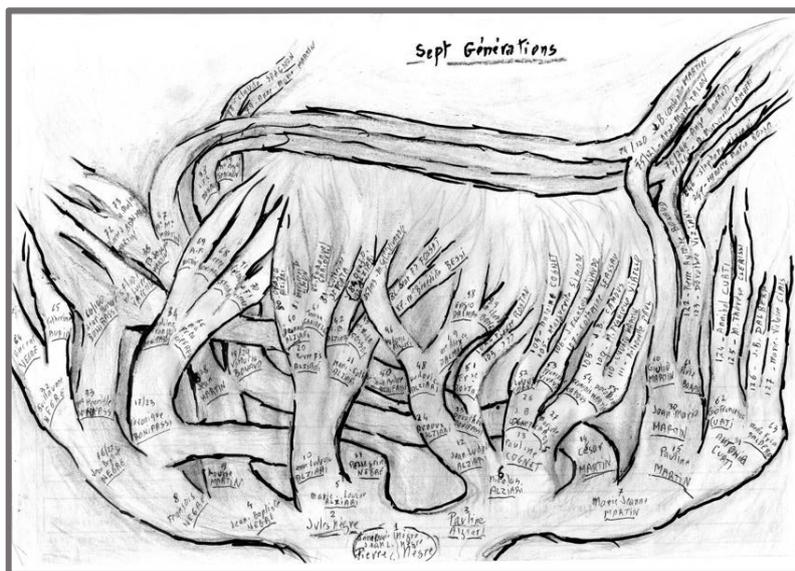
César Martin, mais sans l'intégrer aucunement dans mon paysage intérieur ; la "connexion" ne s'était pas faite... La surprise à peine digérée, je tombai dans l'étonnement lorsque je découvris son ascendance ... César Martin, qui se trouve à la droite de mon arbre, est fils de Giovanni et Victoire Bonaud, lesquels se retrouvent du côté gauche, comme parents de Louise Martin, mon arrière-grand-mère paternelle. César et Louise étant frère et sœur, Mémé Jeanne et Jean-Baptiste Nègre étaient cousins germains !

Martin "entrelace" ainsi les lignées Nègre et Alziari... Par ailleurs, le mari de Louise Martin, François Nègre, fils de G.B. Nègre et Veronica Bonifassi, est le frère de Pellegrine Nègre. Mes grands-parents paternels, J.B. Nègre et M.L. Alziari sont donc aussi cousins germains ! À peine je commence et je me retrouve avec trois sur quatre de mes grands-parents qui sont des cousins germains...



Groupe d'Enfants de Marie à La Madeleine

D'autres entremêlements apparaissent lorsqu'on gravit les marches des générations. C'est le cas pour mon quatrième grand-parent, Nicolas Alziari, qui se trouve en lien de cousinage par la lignée Bonifassi de sa grand-mère paternelle avec mon autre grand-père, Jean-Baptiste Nègre. Les quatre branches maîtresses des grands-parents se retrouvent ainsi liées à très courte distance de leur point de départ du tronc commun. Avec ce dessin sur 7 générations, j'ai tenté de représenter cette "vraie" forme de mon arbre d'ascendance sur sept générations. Nous voilà loin de la belle harmonie géométrique des arbres théoriques, mais nous y gagnons le relief d'une troisième dimension, celle des correspondances et des "nœuds" familiaux, celle de la danse de la vie.



••• On épouse qui on fréquente

• Le quartier de La Madeleine Supérieure avait vocation à l'endogamie dans les quatre dimensions citées par les ethnologues.

Pour ceux-ci, l'endogamie est "une pratique rencontrée chez tous les peuples de la terre et qui consiste à choisir prioritairement et majoritairement son futur époux/sa future épouse à l'intérieur de l'aire géographique dont on fait partie (endogamie géographique), de la classe sociale à laquelle on appartient (endogamie sociale), du métier que l'on exerce (endogamie professionnelle), de la religion que l'on pratique (endogamie religieuse)." (Wiktionnaire).

Le groupe social y gagne en nombre et en homogénéité, les familles déjà implantées y trouvent un terrain favorable à leur développement. Leurs descendance sont nombreuses et les enfants s'établissent souvent à proximité. Les familles s'entraident pour les travaux agricoles, se retrouvent aux fêtes familiales, aux cérémonies religieuses, aux activités paroissiales ou communales. L'endogamie concerne donc également les groupes familiaux, avec la possibilité d'alliances entre cousins plus ou moins proches. C'est cette conjonction parentale qui va faire l'implexe. Le mot latin "implexus" vient de "implectere" qui signifie "entremêler". Pour une généalogiste, "le terme est employé quand un individu apparaît plusieurs fois dans l'ascendance d'un des ancêtres", autrement dit, cet ancêtre descendra plusieurs fois du même individu. Parmi les exemples célèbres : "Louis XIV descendait 368 fois de Saint-Louis, et le Comte de Paris, décédé en 1999, avait pour quatre grands-parents quatre Orléans, tous quatre arrière-petits-fils et arrière-petites-filles du roi Louis-Philippe".

La valse commence donc dès mes arrière-grands-parents, avec, par exemple, Giovanni Martin (Sosa 18) qui descend deux fois de Francesco et Anna-Maria Martin. Avec la même situation pour son épouse Victoire Bonaud, et pour le couple G.B. Nègre (S 16) et Veronica Bonifassi (S 17). Et de nouveaux

implexes vont s'ajouter à ceux-ci au fur et à mesure de la remontée dans les lignées.

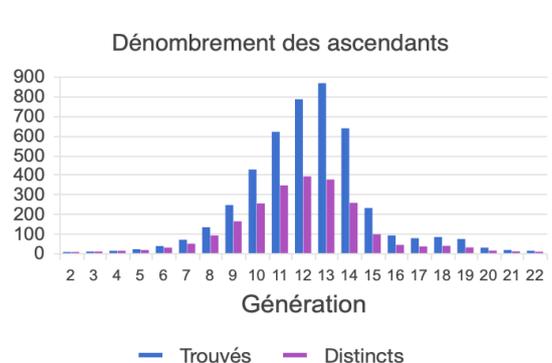
Elle n'a pas suscité d'implexe, pourtant *Pauline Cognet*, mon arrière-grand-mère (*Sosa 13*, 1836-1906), a fait union dans mes trois lignées de référence :

x 1857 **NEGRE** *Thomas* (1822-1862), dont : *Baptiste* (1857), *Marie Louise* (1860)

x 1863 **ALZIARI** *Jean Ludovic* (1835-1876) dont : *Marguerite* (1863), *Marianne* (1866), *Louise Julie* (1867), *Barthelemy* (1870), *Antoinette* (1871), **Nicolas** (1874), *Marie* (1877)

x 1879 **MARTIN** *François* (1841-), dont *Louise* (1876)

Dès le départ, deux de mes grands-parents ont fait implexe ; cela s'est traduit par un quart de l'arbre en doublon sur toute mon ascendance. Et de plus, de nouveaux implexes apparaissant quasiment à chaque génération, cette part est allée croissant. À la treizième génération, les doublons dus aux implexes représentent plus de la moitié de mon listing d'ascendance dans son état actuel.



Dès lors, pas facile de s'y retrouver dans les statistiques. Je me perds parfois dans les recensements, sur Heredis ou Geneanet, ne sachant plus si tel décompte concerne un recensement des individus distincts ou s'il relève toutes les fois où chacun des patronymes est cité (= les occurrences), en incluant les implexes. Alors j'ai décompté à la main...

L'ARBRE QUI CACHE LA FORÊT

•• Un décompte statistique

Les décomptes sur mes trois premières lignées d'ancêtres ont suffi pour bousculer la prégnance du patronyme officiel, en me plaçant devant cette évidence : le patronyme, c'est l'arbre qui cache la forêt. Dès le début - le recensement des grands-parents - "*Nègre*" s'est vu distancé par "*Alziari*", à 2 contre 1.

Et dès la génération de mes arrière-grands-parents, cet outsider inattendu, "*Martin*", surgit et s'installe en tête du peloton, avec trois ancêtres distincts contre deux pour "*Alziari*" ou "*Nègre*".

1952.
Les
Noces
d'Or
de
Nicolas
Alziari
et
Marie-
Jeanne
Martin



Par la suite, plus je "monte" dans les générations, plus mon patronyme officiel se voit non seulement concurrencé mais aussi distancé par d'autres.

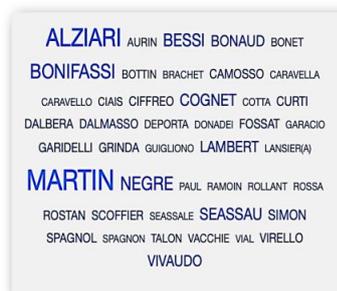
J'ai procédé à ce recensement nominatif sur huit générations d'ascendants (G2 à G9). Mon ascendance est en effet complète jusqu'à la 8^e, et la 9^e l'est à près de 95% (soit 13 noms qui manquent, sur un effectif théorique de 256 pour cette 9^e génération).

Au total, les 497 mentions recueillies sur les huit générations portent sur 322 individus – il y a 175 doublons dus aux implexes – et ces 322 individus se regroupent selon **128 patronymes** différents.

Arrivent en tête de ces patronymes : **Martin** (24 personnes distinctes citées 40 fois), suivi de **Alziari** (19/22), puis **Bonifassi** (13/26) ex aequo avec **Seassau** (13/17), avant **Nègre** (11/17) ex aequo avec **Bessi** (11/13).

•• Pour un badge patronymique

À la fin de ma carrière professionnelle, j'ai vu se multiplier les obligations de participer à des réunions officielles, tribunes ou colloques, où la règle était de nous étiqueter d'un badge portant mention de nos seuls prénom et patronyme. À l'heure des *Q.R.-Code*, je plaiderai pour que ces badges ou nos cartes de visite se fassent reflet d'une autre image de notre état-civil... Voici le mien, du moins tel qu'il se présenterait à ce jour.



Au verso, le badge porterait en effet mention de la date où a été effectué le relevé. À l'aide de quelque puce intégrée faisant lien avec les données engrangées dans nos fichiers, ce badge pourrait sans doute évoluer de lui-même dans le temps, au fur et à mesure de l'avancée de nos investigations généalogiques, certains noms apparaissant ou variant dans leur importance typographique...

Tous ont place et valeur dans mon origine. Pour moi, c'est de ce paysage-là, mouvant, complexe, touffu, varié, vivant, que je porterais volontiers le nom.

P. Nègre

Relevés en cours :

N'hésitez pas à vous manifester si vous voulez participer, votre aide nous sera très précieuse.

Communes	Naissances	Mariages	Décès
ANTIBES		1836-1920-en cours vérif 1630-1635/1657/1664-1667-Pas AHDN-	
ASCROS	< 1740-Pas AHDN-CG06	< 1698/1723-1731-Pas AHDN-CG06	1670-1752/1777-1787-A SAISIR - AHDN (Reg. 1697-1795) > 1860-A
BEAULIEU SUR MER		1815-1823-Aucun Mariage	1861-1890-A SAISIR - AHDN
BEUIL	A SAISIR - CG06	1784-1793-Pas AHDN-CG06	
BLAUSASC			A SAISIR - CG06
BONSON	A SAISIR - CG06		A SAISIR - CG06
BRIGUE (LA)		1871-1931-en cours	
CAILLE	1692-1903-en cours vérif		1692-1903-en cours
CANTARON	< 1877 - A SAISIR - CG06	< 1814 - A SAISIR - CG06	< 1877 - A SAISIR - CG06
CASTELLAR	1627-1906-en cours vérif	1723-1929-en cours vérif	1585-1929-en cours vérif
CASTILLON	1618-1623/1626-1642-A SAISIR - AHDN		1733-1904-en cours vérif
CHATEAUNEUF VILLEVEILL	> 1789 - A SAISIR - CG06	1914-1918 - Aucun Mariage	A SAISIR - CG06
CHATEAUNEUF D'ENTRAU	> 1860 - A SAISIR - CG06	1699-1704/1725-1741-Pas AHDN-CG06	1726-1741-Pas AHDN-CG06 / > 1860 - A SAISIR - CG06
CUEBRIS	1760-1813 Pas AHDN-CG06	1670-1735/1760-1813-Pas AHDN-CG06	<1900 - A SAISIR CG06-1760-1813 Pas AHDN-CG06
GILETTE	1754-1792-A saisir		
GORBIO			1723-1813-en cours
ILONSE	< 1800-A SAISIR - CG06	1691-1708/1750-1755-Pas AHDN-CG06	<1816 /1820-1826/1830-1838-A SAISIR - CG06
MENTON	1550-1860-en cours vérif/1906-1907-en cours	1907-1914-en cours	1566-1886-en cours vérif
MONACO	1546-1793-en cours vérif	1567-1793-en cours vérif	1568-1807-en cours vérif
NICE (période Sarde)	Ste Hélène-1842-1860- en cours saisie		
NICE Ste-Réparate (<1814)	SAISIR	1616-1617-Pas AHDN-CG06	1646-1661-en cours
PEILLE	1825-1860-en cours vérif		
RIMPLAS	1796-1800/1802-1807/1809-1813-A SAISIR	1802-1807/1809-1815-Pas AHDN-CG06	1802-1807/1809-1813-Pas AHDN-CG06
ROQUEBRUNE CAP MARTII	1676-1914-en cours vérif	1795-1800-Pas AHDN-CG06/1906-1940-en cours vérif	1730-1925-en cours vérif
ROQUETTE SUR VAR (LA)	1629-1638/1684-1688-Pas AHDN-CG06 - 1808-1813-A SAISIR		
ROUBION		1624-1655-A SAISIR - CG06	
SAINTE AGNES	1617-1769-en cours vérif	1514-1759-en cours vérif	1585-1759-en cours vérif
SAINT ETIENNE DE TINEE		1611-1617/1619-1625/1627-1640-A SAISIR - CG06	
SAINT JEAN CAP FERRAT			1892-1895-A SAISIR - AHDN
SAINT MARTIN VESUBIE	1814-1918-en cours vérif	1604-1612/1623-1624/05 à 12/1641/04/1799 à 1813/An 2 à An	
SAORGE	1581-1740-en cours saisie	Rien avant 1615/1656-1690/1724-1737/An12-Pas AHDN-CG06	
SOSPEL	1618-1709- A Saisir		Michel : 01/1792-08/1793 - Etat Civil : 1792-Pluv An2 & An4-An8 & 1813/1814-Pas AHDN-CG06
TENDE	1724-1919-en cours vérif	1684-1860-en cours vérif	
TOURETTE DU CHATEAU		1814-1837 - Voir Revest les Roches	
TURBIE (LA)			1933-1960-en cours
VENCE	1804-1844/1849-1854 1877-1885/1892-1903-en cours vérif	1598-1643/1798	1804-1844/1847-1854 1859-1870/1877-1885/1892-1903-en
VILLEFRANCHE SUR MER			1752-1793-en cours vérif